

Fermes « usines »

Le débat qui divise

Lancée par la Conf', la carte des fermes « usines » irrite. Les autres syndicats refusent jusqu'à l'utilisation de ce qualificatif jugé inapproprié. Il nuit à l'image de toute l'agriculture. **PAR MARIE-GABRIELLE MIOSSEC ET ARIELLE DELEST**

Le poids des mots, le choc de la carte de France qui pointe 29 fermes qualifiées d'usines par la Confédération paysanne. Le syndicat sait y faire quand il s'agit de diffuser ses messages. Sortie au moment du Salon de l'agriculture, brandie sous les yeux d'un Stéphane Le Foll ulcéré lors d'une émission de Canal +, cette carte a resservi le 30 mai lors de manifestations organisées pour protester cette fois contre la dégradation du climat : « L'agriculture industrielle participe à sa détérioration », justifie Laurent Pinatel, porte-parole de la Conf'. Deux mille personnes mêlant agriculteurs et militants associatifs ont répondu à cette protestation. Mais quelles sont les fermes symboles de ce glissement présumé de l'agriculture française vers le gigantisme ?

> La ferme dite des mille vaches dans la Somme (lire encadré ci-contre) est la figure de proue de cette contestation.

> A Lannepax dans le Gers, il s'agissait de demander la fermeture de quatre bâtiments de 1 200 m² construits sur une exploitation. Elle produirait selon la Conf' 725 000 poulets standard par an. La coopérative Vivadour a soutenu le projet abouti en 2013.

> Dans la Creuse, c'est le centre d'enrichissement de Saint-Martial-le-Vieux en construction qui est en ligne de mire : il devrait produire 1 200 jeunes bovins issus de 50 élevages (75 exploitants), tous naisseurs stricts. La production sera sous contrat avec la société Jean Rozé, filiale d'Intermarché, « seule à tirer profit de cette initiative », selon la Conf'.

> En Indre-et-Loire, c'est le projet des trois frères Beauchesne, du Gaec de

la Tardivière, à Monts, qui est ciblé. Ils vont doubler leur surface et passer de 200 à 420 vaches laitières. Ils augmenteront aussi leur troupeau de chèvres. Bernard Beauchesne revendique sa liberté d'entreprendre : « Face au marché mondial du lait, les Américains, les Canadiens, les Allemands... Tout le monde s'agrandit. Pourquoi pas les Français ? »

UNE ALERTE

Quel que soit le nombre d'animaux, l'identité des porteurs de projets et leur nombre, il faut, selon Laurent Pinatel, « éviter la dérive de notre agriculture vers un horizon de fermes qui s'agrandissent sans fin ». D'après les chiffres (lire p. 14), elles sont pourtant marginales en France face à d'autres pays européens. Mais selon le porte-parole, il s'agirait « d'être en alerte : faut-il grossir pour s'en sortir ? Est-ce la finalité d'écraser toujours plus les coûts pour vendre toujours moins cher ? » Pragmatique, Stéphane Le Foll rappelait que la France a besoin d'une production suffisamment industrialisée pour être accessible et compétitive.

Personne, au ministère ou dans les autres syndicats, n'érige la ferme des mille vaches comme modèle. Tout en soulignant que les règles ont été respectées. Mais les autres syndicats sont très loin de partager la vision de la Conf'. Xavier Beulin, président de la FNSEA, compte aller très vite « soutenir le projet exemplaire de la Creuse dénoncé par la carte. Il s'agit d'un investissement en commun, qui donnera davantage de compétitivité à ces exploitations. Toute la filière locale est gagnante. » Il revendique une agriculture compétitive, qu'elle valorise les produits à la ferme ou vise



A gauche, manifestation contre la ferme des mille vaches, le 30 mai à Drucat (Somme). A droite, la contre-manifestation organisée le même jour à Abbeville.

D. PHILLARD - X. TOGNON/COURRIER PICARD

Pour aller plus loin

Retrouvez sur lafranceagricole.fr des chiffres sur les autres productions en Europe et les quatre reportages de nos correspondants :

- > Dans la Somme à Drucat,
- > Dans le Gers à Lannepax,
- > Dans la Creuse à Saint-Martial-le-Vieux,
- > En Indre-et-Loire à Monts.



agriculteurs qui participent aux projets comme celui de la Somme avec un investisseur, n'ont pas été contraints. Dans le Gers, Vivadour laisse la maîtrise aux exploitants. En revanche, si l'agriculteur n'est plus maître de son outil, si c'est un investisseur extérieur, privé ou même coopératif qui lui dicte sa conduite, là il y a danger », estime Bernard Lannes.

REGROUPEMENT D'EXPLOITANTS

Bruno Ferreira, du cabinet du ministre de l'agriculture, a examiné la carte brandie par la Conf' : « Dans un cas sur deux, il s'agit de regroupements de moyens entre agriculteurs pour investir. Il y a peu de financements publics engagés. Les apporteurs extérieurs de capitaux se retrouvent au plus sur quatre projets. » Et si la moitié de ces fermes « usines » fonctionne déjà, c'est que l'administration les a autorisées. Elle s'est assuré que toutes les procédures liées à l'environnement, à l'urbanisation, aux nuisances de voisinage ou au bien-être animal ont été respectées. **> Alors, la réglementation est-elle trop laxiste ?** Aucun doute pour la Conf' qui demande à l'Etat de se « réinvestir » pour limiter ces

MILLE VACHES : MANIF À DRUCAT, CONTRE-MANIF À ABBEVILLE

► Quelque 150 à 200 personnes se sont rassemblées à l'appel de la Confédération paysanne et de l'association de riverains Novissen, le 30 mai à Drucat (Somme), pour manifester contre la ferme dite des mille vaches. Si les membres de Novissen étaient fortement représentés, la mobilisation est restée limitée du côté du syndicat agricole. Laurent Pinatel, son porte-parole, ainsi que les huit autres militants qui seront jugés en appel le 17 juin à Amiens pour avoir démonté le site, avaient fait le déplacement pour dénoncer « la dérive industrielle de l'agriculture ». « En cette journée internationale du climat, nous voulons aussi dénoncer les consé-

quences sur le réchauffement climatique de l'élevage industriel », souligne Francis Chastagner, président de Novissen. Pour le moment, la ferme, en activité depuis septembre, regroupe six éleveurs autour de Michel Ramery, entrepreneur en BTP. Elle a l'autorisation d'élever 500 vaches et a fait une demande pour 880. Le même jour, la FDSEA et Jeunes agriculteurs avaient organisé une contre-manifestation à Abbeville. Elle a mobilisé entre 200 et 250 agriculteurs sur le thème « Fiers de nos produits, fiers de notre région ». « Notre objectif était surtout de dire stop au déniement de l'agriculture auprès des habitants d'Abbeville et

de la région », indique François Magnier, directeur de la FDSEA. « La manifestation de Novissen et de la Confédération paysanne est un non-événement, commente de son côté Michel Welter, chef de projet des mille vaches. Aujourd'hui qu'ils ne peuvent plus nous attaquer sur des effets négatifs de voisinage, ils changent de discours et parlent du climat ! Les paysans ne disparaissent pas parce qu'il existe des fermes un peu plus grandes. Ils disparaissent parce que les prix sont bas, que la concurrence est internationale et que les politiques veulent continuer à faire baisser les prix pour les consommateurs. »

Blandine Cailliez

structures. Pour le ministère, « quel que soit le projet, il y a application des règles, de toutes les règles. Le ministre n'a pas à se poser en censeur des projets » ni à se substituer au juge. Et les autres syndicats soulignent que

la France a déjà davantage de garde-fous qu'ailleurs (lire encadré p. 14). **> La réglementation favorise-t-elle l'agrandissement ou le regroupement ?** Le coût des mises aux normes pousse dans ce sens. Le principe des

GIEE (1) créés par la loi d'avenir d'octobre 2014 aussi. La réglementation sur les installations classées s'est aussi assouplie en 2011, avec l'instauration d'une procédure d'enregistrement qui facilite les regroupements d'exploitations en porc. Elle sera bientôt étendue aux volailles. Pour autant, le ministère se défend d'avoir une politique pro-industrialisation. « Dans la réforme de la Pac, nous avons introduit une dégressivité et un plafonnement des aides, et créé un paiement redistributif aux 52 premiers hectares. » Dans la loi d'avenir, il a renforcé le contrôle des structures, avec un droit de regard sur les cessions de parts sociales. Mais rien ne fait barrage aux fermes qui explosent tous les seuils. Samuel Crevel, docteur en droit, y voit deux raisons : l'autorisation d'exploiter est quasi systématiquement accordée dès lors qu'il n'y a pas de demande prioritaire. Et c'est souvent le cas quand le prix du foncier s'envole. Le préfet peut la refuser, mais il suit le plus souvent l'avis de la CDOA, composée de représentants professionnels. Deuxième raison : si les extensions de ces exploitations ne sont pas regardées comme « activité agricole », elles échappent à cette vigilance (par exemple, un atelier de transformation).

L'ŒUF OU LA POULE

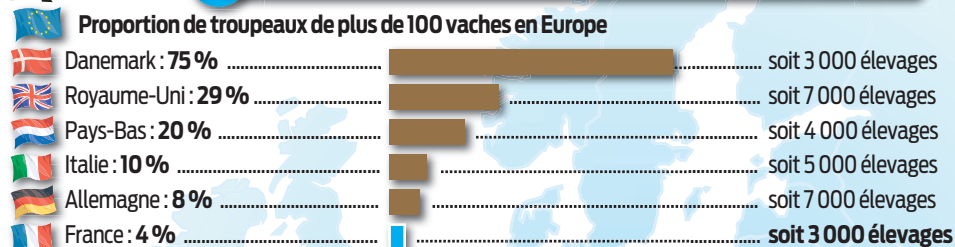
Une autre réalité s'impose : selon le département, le contrôle des structures s'applique avec plus ou moins de rigueur. Et les failles sont habilement utilisées : en passant un accord d'épandage avec ses voisins, on évite cette procédure. Pour retrouver une efficacité perdue, Samuel Crevel comme SAF-agriDées proposent de limiter

Gros élevages : encore une minorité en France

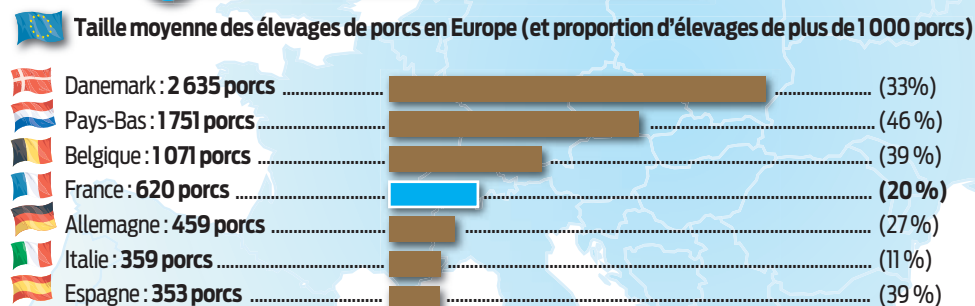


Nombre d'élevages en France : 69 300 en 2013

Nombre de troupeaux de plus de 100 vaches dans l'UE : 39 000 en 2011



Nombre d'élevages en France : 22 286 en 2011



Source : Chiffres Eurostat de 2010/2011

le contrôle aux concentrations, sous une autorité indépendante, de même que dans le droit de la concurrence. Au final, comment agira cet épouvantail des fermes « usines » ? Côté poids des mots, SAF-agriDées estime le débat dépassé : « En agriculture, il faut investir 7 € pour 1 € de marge nette, un niveau proche de l'industrie en matière d'intensité capitalistique. L'enjeu est de savoir qui détiendra le capital. » Sur le mot même d'usine, la Conf', qui n'a pointé que les élevages

et les serres car « il est difficile de repérer visuellement les grandes fermes céréalières », a fait mouche auprès du public. « Parler d'industrialisation fausse l'image de notre agriculture », soutient Xavier Beulin. Laurent Pinatel, lui, dit agir pour alerter avant que le mal ne soit trop étendu. Ne risquerait-il pas d'apporter de l'eau au moulin des associations de défense animale qui condamnent déjà en bloc tout l'élevage ?

(1) Groupement d'intérêt économique et écologique

ALLEMAGNE : UN ÉLEVAGE INTENSIF ASSOCIÉ À DES SCANDALES LIÉS AU BIEN-ÊTRE ANIMAL

► **En 1975, le gouvernement allemand fixa le seuil** pour les exploitations porcines « de masse » à 1250 têtes. On l'attribue désormais aux exploitations réunissant plus de 40 000 volailles, 2 000 porcs ou 600 bovins. A partir de ces seuils, la procédure d'autorisation d'une nouvelle exploitation comprend le respect de certaines normes environnementales et un débat public. Mais pour faciliter les installations et attirer des investisseurs, Berlin réserve les contrôles les plus stricts à des élevages encore plus grands (au moins 60 000 poules ou 3 000 porcs, par exemple). Dans les quinze dernières années, ces exploitations intensives ont connu un essor phénoménal, accompagnant la croissance de la filière viande : sept porcs sur huit sont produits

dans des exploitations de plus de 1 000 bêtes, d'après l'institut allemand des statistiques. On compte 2 700 élevages de plus de 2 000 porcs en 2013, contre 900 en 1999. Dans le même temps, le nombre de fermes porcines a été divisé par quatre. Le phénomène est similaire dans le secteur avicole. Les 700 plus grosses exploitations hébergent les deux tiers des poules allemandes.

APPORTEURS DE CAPITAUX

Ces fermes nécessitent des capitaux importants apportés par de gros investisseurs, comme le groupe néerlandais Straathof (également producteur). Ce nom est d'ailleurs associé aux maux de l'élevage intensif, toujours plus impopulaire de ce côté du Rhin.

Plusieurs scandales de mauvais traitements envers les animaux sont venus s'ajouter aux nuisances environnementales et au recours massif aux antibiotiques constatés dans la branche. Chaque nouveau projet suscite un mouvement de protestation des riverains. Leurs possibilités d'action sont limitées. Les investisseurs jouent avec les seuils. Plusieurs projets à 39 000 volailles ont été validés ces derniers mois : la procédure environnementale est dans ce cas simplifiée, les riverains ne sont pas informés en amont. L'élevage intensif répond aux exigences actuelles de la majorité des consommateurs allemands, habitués à la viande bon marché (porc et volaille). Il alimente une puissante industrie de transformation.

Luc André